

«Communes en santé – villes en santé 2020»

Fin août, le prix national «Communes en santé – villes en santé» a été décerné pour la quatrième fois. Il récompense l'engagement dans le domaine de la santé de quatre communes, une dans chaque région linguistique.

La promotion du bien-être et de la qualité de vie de la population est un enjeu central des politiques publiques, tant au niveau national qu'au niveau local. Promouvoir un cadre de vie sain fait partie des multiples défis auxquels répondent nombre de communes et de villes en Suisse. Le prix national «Communes en santé – villes en santé» salue pour la quatrième fois leur engagement dans ce domaine. C'est en effet dans la proximité que la définition et la garantie de conditions de vie saines prennent tout leur sens.

L'objectif de ce prix reste de faire connaître et diffuser au niveau national des exemples de bonnes pratiques communales en promotion de la santé et prévention et d'encourager d'autres communes et villes de Suisse à s'engager dans la promotion de la santé.

Un lauréat pour chaque région linguistique

Pour cette quatrième session, 28 communes et 10 villes suisses se sont portées candidates. Après évaluation des dossiers de la part des jurys cantonaux, six candidatures ont été sélectionnées et nominées. Parmi celles-ci, un jury national a sélectionné quatre lauréat-e-s: Sion, Mendrisio, Horgen ainsi que la région de Basse-Engadine. S'ajoutent encore St-Sulpice et la région de Sursee pour les candidat-e-s nominé-e-s cette année. Le prix est d'une valeur de Fr. 5000.– par lauréat-e. Il est offert par Promotion Santé Suisse. Il doit être utilisé par les communes et les villes lauréates pour des mesures de promotion de la santé.

Horgen: une formation en politique pour les enfants et les jeunes

Depuis 2017, deux sessions pour les jeunes et une pour les enfants ont eu lieu. Dans ce cadre, les enfants et les jeunes ont pu s'organiser sous une forme adaptée à leur âge. De ces sessions, dix postulats ont déjà été transmis au conseil communal. Différentes mesures ont été mises en œuvre (p.ex.: des aires de grillades au bord du lac, des

réunions d'adolescents dans le bâtiment de la protection civile, le réaménagement d'un passage souterrain, des offres de sport le dimanche).

Contact: Roland Pfenninger
roland.pfenninger@horgen.ch
044 718 17 77

Mendrisio: DIXIT

DIXIT est un projet lancé en 2018 pour la promotion de la santé psychique des jeunes. Il est porté par le département des politiques sociales de Mendrisio et Radix Svizzera italiana. Dans une première phase, une recherche par les pairs a été effectuée auprès des jeunes pour identifier leurs attentes et leurs besoins.

Ce sont les adolescents plus âgés qui ont interviewé les plus jeunes. Sur cette base, différentes mesures ont été mises en œuvre, (p.ex.: développement d'une formation de coaching par les pairs, développement d'espaces de rencontres pour jeunes, création d'un skatepark).

Contact: Tiziana Madella
tiziana.madella@mendrisio.ch
058 688 33 60

Région de Basse-Engadine: agir ensemble

Samnaun, Valsot, Scuol und Zernez ont mis en place un projet pour maintenir la qualité de vie et les contacts sociaux des personnes âgées, leur permettant ainsi de vivre à domicile le plus longtemps possible.

En 2017, différents ateliers ont été organisés avec la participation des personnes âgées. Des groupes de travail avec les seniors et les autorités ont lancé différentes mesures (p.ex. des groupes de remise en forme/gym, des après-midi dansants, des randonnées accompagnées, des tables d'hôtes, l'entraide entre voisins).

Contact: Corsina Feuerstein
corsina.feuerstein@cseb.ch
081 864 00 00

Sion

Après une phase pilote, la Ville de Sion met en œuvre de manière pérenne depuis 2018 un plan de développement urbain pour le maintien de la qualité de vie de ses habitants, malgré un climat toujours plus chaud. Avec «ACCLIMATA-SION», les mesures lancées visent à promouvoir un cadre de vie favorable à la santé physique et à la santé psychique. L'objectif de ces mesures est non seulement de recréer l'espace urbain, mais également d'adapter les outils d'aménagements aux enjeux climatiques et de sensibiliser la population et les différents acteurs sédunois. L'aménagement d'un vaste parc urbain (400 m de long/ pour 1,4 ha) dédié à la détente et aux loisirs (p.ex. skatepark, terrains de basket et de volley, tables de ping-pong, petite plage, pataugeoire, buvette, secteur barbecue) en est la création phare.

Contact: Vincent Kempf
v.kempf@sion.ch
027/324.17.20

Large soutien et jury

Le prix est largement soutenu. Il est porté par les organisations suivantes: l'Office fédéral de la santé publique, la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé, Promotion Santé Suisse, l'Association des Communes Suisses, l'Union des villes suisses et RADIX – Fondation suisse pour la promotion de la santé. Ces organisations forment également le jury national. Les délégué-e-s cantonaux à la prévention et à la promotion de la santé sont responsables des nominations régionales.

*Florence Chenaux Décosterd
RADIX Suisse romande*

Plus d'infos et contact:
chenaux@radix.ch, 021 329 01 56

«Commune en santé»: un label simple et efficace

C'est une idée qui est partie du Valais: le label «Commune en santé». Développé par Promotion santé Valais, il permet aux communes d'inventorier les mesures pour promouvoir la santé et d'en développer d'autres.



Les communes jouent un rôle primordial en matière de promotion de la santé et de prévention. Elles sont donc l'instance politique la mieux à même de connaître les besoins de leurs habitant-e-s, et elles peuvent influencer leur cadre de vie.

Photo: Promotion Santé Suisse

Le label «Commune en santé» est simple et gratuit. L'objectif est de valoriser les mesures de prévention et de promotion de la santé soutenues ou mises en œuvre par la commune. Les mesures sont répertoriées selon six domaines: politique communale, offres de loisirs, famille et solidarité, école, santé au travail ainsi qu'espaces publics et infrastructures.

Origine en Valais

Ce label a été lancé en Valais en 2010 et s'est développé dans les cantons de Vaud, du Jura, de Genève et de Fribourg,

avec le soutien de Promotion Santé Suisse. Depuis 2019, il est doté d'une coordination intercantonale. Les organismes cantonaux de mise en œuvre du label apportent leur soutien aux communes dans l'élaboration du bilan des mesures et les conseillent pour étoffer leur offre. Le label se veut accessible, quel que soit l'engagement préalable en matière de promotion de la santé.

Vétroz, en Valais, a été une des premières communes avec Grimisuat (VS) à s'engager dans ce processus il y a dix ans. Elle a passé son 3^e renouvellement en 2018 et compte aujourd'hui 50 mesures.

Interview de la conseillère municipale de Vétroz, Lydia Moix.



Madame Moix, Vétroz a été une des pionnières du label «Commune en santé» il y a dix ans. Pourquoi cet intérêt à l'époque?

Lydia Moix: Vétroz est une commune avant-gardiste, toujours à la re-

cherche de nouveaux challenges. C'est le fruit d'une rencontre entre Véronique Papilloud, membre du Conseil municipal, et un représentant de Promotion santé Valais. Nous avons vu tout l'intérêt d'établir un inventaire de notre offre, et d'autre part d'identifier ce qui pouvait être fait en plus pour la promotion de la santé. Dix ans après, nos attentes ont été complètement remplies, puisque nous sommes passés de 14 à 50 mesures retenues. Cela montre bien le développement de la promotion de la santé au sein de notre commune.

Quelle mesure de promotion de la santé réalisée sur votre commune vous rend la plus fière?

Lydia Moix: Il n'y a pas une mesure en particulier qui me rende plus fière que d'autres. C'est plutôt le fait que presque les trois quarts des mesures retenues concernent les domaines «famille et solidarité», «école» et «offres de loisirs» et favorisent ainsi la cohésion sociale et la solidarité.

Le rapport coût-bénéfice est-il intéressant?

Lydia Moix: La mise en place des mesures a un certain coût pour la municipalité. Mais il est important d'investir pour la santé de nos concitoyen-ne-s et

du personnel communal, car notre société devient de plus en plus sédentaire, ce qui cause des problèmes de santé physique et psychique. Ce thème de la santé psychique me préoccupe particulièrement. Il faudrait être plus présent dans ce domaine, d'autant plus aujourd'hui avec la situation sanitaire liée à la pandémie du coronavirus.

Recommanderiez-vous à d'autres communes de se faire labelliser?

Lydia Moix: Oui, avant tout pour savoir ce qui est fait sur leur commune pour la promotion de la santé. C'est un travail très enrichissant mais également – on ne va pas le cacher – très prenant. Surtout quand on a 50 mesures comme nous. J'ai dû courir d'un service à l'autre pour obtenir toutes les informations. Mais cela en vaut largement la peine.

*Delphine Maret Brülhart
Coordinatrice intercantonale du label
Jessica De Bernardini
Promotion Santé Suisse*

Infos:
www.labelcommunesante.ch

Bilan positif pour le label «Commune en santé»

La grande majorité des communes labellisées est très satisfaite de son adhésion à «Commune en santé». C'est ce qui ressort de l'évaluation faite en 2019 par la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETS&Sa – HES-SO), sur mandat de Promotion Santé Suisse.

38 communes étaient labellisées au moment de l'étude, dont près de la moitié compte entre 1000 et 4999 habitant-e-s. L'évaluation montre que le label convient à tous les profils de communes, et tout particulièrement aux petites et moyennes communes. L'accompagnement vers davantage de promotion de la santé reste le noyau dur du label, ce qui le rend accessible à toute commune intéressée.

Il ressort également de l'évaluation une grande satisfaction des participant-e-s. Parmi les points positifs mentionnés se trouvent notamment l'opportunité d'acquérir une vue d'ensemble des mesures existantes et un rapport coût-bénéfice du label intéressant. Autre observation: les mesures mises

en œuvre tendent à se pérenniser. En moyenne, près de 80% des mesures inscrites au bilan initial sont toujours présentes lors du premier renouvellement.

La Haute école de travail social et de la santé de Lausanne émet une série de recommandations pour optimiser la mise en œuvre du label et sa pertinence. Elle propose par exemple la mise en place d'un outil pour capitaliser les connaissances acquises et faciliter leur transmission en vue de la procédure de renouvellement du label, l'organisation de rencontres avec les communes également après la labellisation ou une campagne de communication pour améliorer la visibilité du label. Les responsables du label «Commune en santé» et Promotion Santé Suisse saluent ce travail et sont déjà en train de planifier la mise en œuvre concrète de ces recommandations.

Le résumé du rapport d'évaluation du label «Commune en santé» peut être consulté sous ce lien: <https://tinyurl.com/y6g9khpj>

L'exemple de la commune de Courroux (JU)



Le canton du Jura compte quatre communes labellisées et plusieurs autres sont en cours de labellisation. La commune de Courroux-Courcelon a obtenu le label «Commune en santé» en 2016 et l'a renouvelé l'an passé. Sandrine Fleury est conseillère communale en charge de la vie locale et monitrice d'athlétisme. L'obtention du label lui a permis d'apprendre beaucoup de choses sur sa propre commune: «J'ai découvert par exemple qu'il y avait une offre de yoga pour les aîné-e-s, ce que je ne savais pas. Nous voulions susciter de l'enthousiasme parmi nos sociétés locales et nos clubs sportifs, créer du lien entre les générations.» Et parmi les mesures mises en place, c'est la participation à «suisse.bouge» qui l'a marquée: «Il s'agit d'une compétition entre deux communes: on se lance des défis et on essaie de cumuler le maximum de minutes d'activité physique. On avait défié Vicques (JU). Comme c'est la durée d'activité et non les prestations qui compte, c'est ouvert à tout le monde: familles, enfants de tous âges. C'est une manière ludique de favoriser l'activité physique, avec juste ce qu'il faut d'esprit de compétition.»